

Réf: Dossier N° 129601

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLEIL TRAITEUR »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE LES PERLES, Lot 322, Ilot 17

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 27/07/2022 reçus par Me AYENA BENE-HOANE, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLEIL TRAITEUR »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE, l'accomplissement des activités suivantes :

- L'activité de Traiteur,
- La restauration, tous types de restauration, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, à emporter, la livraison à domicile
- L'organisation de tous types d'évènements tels que les lunchs, les banquets, les cocktails, anniversaires, baptêmes et mariages, les soirées à thèmes entre amis et autres évènements publics et privés.
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE LES PERLES, Lot 322, Ilot 17

Dirigeant(s) : Mme TOURE EPOUSE KAMATE NAGNIGUI RAMA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06997 du 04/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35112/GTCA/RC/2022 du 04/08/2022

